

**GLOSSAIRE DU TRANSPORT FERROVIAIRE**

<b>Acheminement ferroviaire :</b>	Ensemble des opérations permettant d'amener un véhicule ferroviaire, plusieurs wagons (lot) ou un train (locomotive +wagons) d'un point d'origine à un point destinataire. On distingue 2 modes d'acheminement fret principaux : l'acheminement par train entier, l'acheminement en wagons isolés par la technique du lotissement.
<b>Autorail</b>	Voiture automotrice sur rails pour le transport des voyageurs et dont la propulsion est assurée par un moteur thermique (diesel, essence ou vapeur).
<b>Bâche</b>	Toile, plastifiée ou non, utilisée pour protéger les marchandises transportées.
<b>Ballast</b>	Pierres concassées que l'on tasse sous les traverses d'une voie ferrée.
<b>Big bag</b>	Conteneur souple de grande capacité muni de sangles " (facilitant la manutention de marchandises en vrac).
<b>Bogie</b>	Train de roulement ferroviaire composé généralement de deux essieux solidaires autour du pivot.
<b>Boîtes chaudes</b>	Incident de circulation : échauffement des boîtes d'essieux. Des détecteurs enregistrent régulièrement tout au long des voies les températures des essieux.
<b>Boucle de retournement</b>	Permet de retourner un convoi ferré arrivé au bout d'un itinéraire pour le faire repartir dans l'autre sens
<b>Bretelle</b>	Nom communément donné à un accès ou à une sortie d'autoroute ainsi qu'à une ligne de chemin de fer qui permet de relier deux axes de communication distincts
<b>Butte - Buttoir</b>	<u>Butte</u> : Voie en pente permettant de manoeuvrer par gravité des wagons pour les répartir sur des faisceaux de voies d'un triage. <u>Buttoir</u> : Dispositif destiné à protéger l'extrémité d'une voie en cul-de-sac
<b>Canton</b>	Découpage d'un itinéraire ferroviaire en sections de même longueur afin d'assurer la protection des convois en circulation en évitant qu'un train puisse en rattraper un autre
<b>Caténaire</b>	Fil aérien d'alimentation des locomotives électriques
<b>Centre</b>	Point où se produit un grand mouvement de circulation, par exemple un "centre ferroviaire
<b>Chantiers de transbordement</b>	Chantiers spécialisés conçus pour le transfert des Unités de Transport Intermodal caisse mobile ou conteneur) d'un mode de transport à l'autre (rail/route)
<b>Chemin de fer</b>	Moyen de transport dont les véhicules, c'est-à-dire les trains, roulent sur une voie

formée par deux lignes parallèles de rails d'acier.

Chemin de fer à crémaillère : chemin de fer en forte pente équipé d'un rail supplémentaire (central ou latéral) muni de dents sur lesquelles engrène un pignon de locomotive

<b>CIM</b>	Règles uniformes concernant le contrat de transport international ferroviaire des marchandises et de ses annexes : Annexe I: RID ou règlement du transport des marchandises dangereuses; Annexe II: RIP ou règlement du transport par wagons particuliers; Annexe III: RICO ou règlement du transport par containers; Annexe IV: RIEx ou règlement du transport par colis express.
<b>Corridor ferroviaire</b>	Itinéraire privilégié mis en place entre de grands centres ferroviaires internationaux et destiné à favoriser un acheminement direct et rapide de trains complets avec libre accès des opérateurs de transport
<b>COTIF</b>	Convention Relative aux Transports Internationaux Ferroviaires, signée à Berne le 9/05/1980, entrée en vigueur le 1/05/85. Elle comporte quatre parties : 1) la convention proprement dite; 2) l'OTIF (l'Organisation Intergouvernementale pour les Transports Internationaux Ferroviaires); 3) la CIV (appendice A à la COTIF) sur les règles uniformes concernant le contrat de transport international ferroviaire des voyageurs et des bagages; 4) la CIM (appendice B à la COTIF) sur les règles uniformes concernant le contrat de transport international ferroviaire des marchandises et de ses annexes.
<b>Crémaillère</b>	Chemin de fer à forte pente équipée d'un rail central muni de dents.
<b>Diesel de manœuvre Diesel de desserte</b>	Engins ferroviaires (de type locotracteur) diesel pour effectuer les manœuvres et dessertes terminales
<b>Diesel électrique</b>	Engin diesel à transmission électrique nécessaire au fonctionnement de ses moteurs de traction.
<b>Embranchement</b>	Voie ferrée raccordée au réseau principal (par exemple celui de Douala - Bonaberie) et pénétrant dans une usine ou un entrepôt (ex : CIMENCAM) afin de permettre aux wagons d'être chargés ou déchargés directement sur place, sans rupture de charge.  <u>Entreprise reliée au fer = embranchée</u> : Propriétaire ou exploitant d'un embranchement particulier, titulaire d'une convention d'embranchement conclue avec la CAMRAIL  <u>Embranchement particulier</u> : Ensemble constitué d'une ou plusieurs voies privées et de leur raccordement au réseau de chemin de fer permettant la desserte par fer sans transbordement, d'établissements ou d'ensembles d'établissements industriels, commerciaux, portuaires, ...  <u>Installation Terminale Embranchée</u> : Ensemble qui comprend l'embranchement particulier et les équipements utilisés dans l'entreprise pour l'exécution des transports ferroviaires.
<b>Engin de traction Engin moteur</b>	Engin de traction : engin moteur uniquement destiné à la traction des trains. Engin moteur : désigne tout véhicule ferroviaire qui se déplace par ses propres

moyens.

<b>Fercam = Fer + camion :</b>	Prestation de logistique routière composée par un enlèvement et/ou une livraison à domicile et constituant une opération annexe au transport principal.
<b>Ferroutage</b>	Transport combiné rail-route pouvant utiliser plusieurs techniques : le transport sur wagons de camions et de leurs remorques et/ou de tracteurs routiers avec semi-remorques (= autoroute roulante); le transport par wagons de semi-remorques sans leurs tracteurs routiers, puis le transport de structures amovibles, conteneurs ou caisses mobiles, aussi bien sur wagons que sur véhicules routiers.
<b>Flux de trafic</b>	Trafic de Fret entre 2 zones économiques définies par une origine et une destination
<b>Fourgon</b>	Wagon couvert parfois incorporé dans un train de voyageurs pour le transport des bagages, du courrier.
<b>Friche ferroviaire</b>	Surface de terrain mise hors service à la suite de la concentration et de la spécialisation des fonctions de transport. Autrefois, cette surface était utilisée pour des fonctions générales comme l'entreposage et le triage.
<b>Funiculaire</b>	Chemin de fer destiné à gravir de fortes pentes et dont les convois sont mus par un câble.
<b>Gare</b>	<u>Gare fret</u> = gare ouverte à tout ou partie du service fret. <u>Gare voyageurs</u> = gare ouverte pour les passagers
<b>Interopérabilité</b>	Capacité d'un train international à circuler de part et d'autre des frontières, avec des règles techniques reconnues par chaque réseau ferroviaire sur le trajet.
<b>Lettres de voiture internationales (LVI)</b>	En trafic international, fiches opérationnelles permettant le passage d'un pays à l'autre et matérialisant la convention passée entre les contractants
<b>Ligne à grande vitesse (LGV)</b>	Les lignes à grande vitesse sont des lignes ferroviaires utilisées par du matériel à grande vitesse. Parmi ces lignes à grande vitesse, on retrouve des lignes nouvelles spécialement construites pour la circulation optimale des machines à grande vitesse. Il y a également, des lignes déjà existantes et aménagées pour la circonstance. Enfin, on retrouve des lignes ordinaires qui n'ont pas été aménagées.
<b>Locomoteur Locomotive Locotracteur</b>	<u>Locomoteur</u> : engin de traction diesel ou électrique sur rail dont la puissance est comprise entre 300 et 499 chevaux.  <u>Locomotive</u> : engin de traction vapeur, diesel ou diesel électrique, dont la puissance est égale ou supérieure à 500 chevaux et destiné à remorquer un convoi de voitures (voyageurs) et/ou de wagons (marchandises) sur une voie ferrée.  <u>Locotracteur</u> : engin de traction diesel ou diesel électrique sur rail dont la puissance est inférieure à 300 chevaux, spécialisé dans les manœuvres, les dessertes terminales ou les trains travaux
<b>Lotissement</b>	Organisation qui permet l'acheminement de véhicules ferroviaires remorqués (wagons isolés) regroupés en lots

<b>Matériel à grande vitesse (MGV)</b>	Ensemble du matériel ferroviaire à grande vitesse circulant à un minimum de 250 km/h. Il regroupe le matériel japonais MJR (Matériel des Japanese Railways), le TGV de fabrication française (Train à Grande Vitesse), la famille des ICE allemand (Inter City Express) et des ETR italien (Electro Treno Rapido). Des sous-types de ces grandes familles existent issus de la fusion de deux types de MGV (ex: AVE en Espagne) ou de modifications sur l'alimentation électrique et sur la peinture extérieure (ex: Thalys PBKA, Eurostar, etc.).
<b>Navette</b>	Service assurant régulièrement et fréquemment la liaison entre 2 lieux déterminés
<b>Plaque tournante</b>	Plaque circulaire équipée de rails, pivotant sur 360° et servant au retournement du matériel roulant de faible longueur.
<b>Point nodal :</b>	<p>Triage dédié, en totalité ou en partie, à une offre internationale et doté d'une structure de management destinée à assurer la fiabilité et le développement de cette offre.</p> <p><u>Triage</u> : Point d'exploitation où sont assurés, dans le cadre d'un plan de transport, le tri des wagons et la formation des trains du lotissement.</p>
<b>Pont tournant</b>	Pont métallique muni de rails, pivotant sur 360°, utilisé dans les dépôts pour retourner les locomotives ou les remiser dans une rotonde.
<b>Rail</b>	Profilé d'acier laminé constituant le chemin de roulement et de guidage des roues des véhicules ferroviaires.
<b>RID</b>	Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses.
<b>Route roulante</b>	Transport de véhicules routiers complets (remorque et tracteur) sur un wagon à plancher surbaissé sur toute sa longueur.
<b>Saut de nuit</b>	Train rapide régulier qui roule uniquement la nuit et sans arrêt
<b>Sillon fret</b>	Capacité d'infrastructure ferroviaire requise pour faire circuler un train de fret entre deux points du réseau ferré pendant une période donnée
<b>Système à grande vitesse</b>	Systèmes à grande vitesse ferroviaire qui ont été mis en place pour desservir différents axes de trafic. Ce système se compose de trois parties indissociables. Il y a d'abord le matériel à grande vitesse (MGV), puis les lignes à grande vitesse (LGV) et les gares pour la grande vitesse (GGV).
<b>Tender</b>	Véhicule attelé derrière une locomotive à vapeur et transportant sa réserve de combustible (fuel ou charbon) et d'eau
<b>Tonnes kilomètres</b>	Nombre de tonnes transportées multipliées par le nombre de kilomètres parcourus
<b>Traverse</b>	Maintient constant le parallélisme des deux files de rails et, de plus, assure la répartition des contraintes. Il en existe en bois, métal ou béton.
<b>Triage</b>	Point d'exploitation où sont assurés, dans le cadre d'un plan de transport, le tri des wagons et la formation des trains du lotissement.

**Typologies de trains**

Train : Ensemble de voitures (trains de voyageurs) ou de wagons (trains de marchandises) tractés par une ou plusieurs locomotives attelées au même convoi.

Train à charge homogène : Train composé de wagons transportant un seul et même produit, par exemple du charbon ou de la chaux.

Train complet : Train de marchandises composés de wagons provenant d'un unique expéditeur et destiné à un unique destinataire. Le train complet, ne passant pas par la gare de triage, assure un service rapide. Les trains complets transportent généralement des produits pondéreux, par exemple du charbon ou des minerais.

Train entier : Terme générique : train à charge adressé par un même expéditeur à un même destinataire, acheminé sans remaniement entre le point de remise et les point de livraison.

Train de véhicules : Tout ensemble de véhicules attachés l'un à l'autre en vue d'être mis en mouvement par une même force. Lorsqu'un train de véhicules est composé d'un véhicule tracteur et d'une semi-remorque, il porte le nom de "véhicule articulé".

Train mixte : Train composé de voitures de voyageurs et de wagons de marchandises.

Train omnibus : Train de voyageurs qui fait arrêt à toutes les stations.

Train direct : Train acheminé sans remaniement ni arrêt, sur la totalité du parcours

Train semi direct : Train qui, entre deux stations principales, fait arrêt à plusieurs stations intermédiaires.

Train pendulaire : matériel ferroviaire capable de circuler dans les courbes à des vitesses supérieures de près de 20 % que celles pratiquées par le matériel classique, grâce à un système d'inclinaison des voitures permettant de compenser partiellement l'effet de la force centrifuge.

Train lourd : Train à charge supérieure à 2400 tonnes brutes

Train routier : Ensemble constitué par un camion et une ou plusieurs remorques ou par un tracteur routier avec une semi-remorque et une ou plusieurs remorques.

**Wagon**

Véhicule roulant sur une voie ferrée et destinée au transport des marchandises. On distingue souvent trois modèles de base : le wagon couvert, le wagon tombereau et le wagon plat.

Wagon à double capacité : plate-forme ferroviaire (gabarit de la ligne, renforcement de la ligne, etc.) qui est aménagée pour pouvoir accueillir des wagons surbaissés chargés sur deux niveaux.

Wagon calorifique : wagon isothermique et, en plus, équipé d'un groupe électrogène pour produire de la chaleur et ainsi pouvoir transporter sur de longues distances des marchandises périssables (ex: fleurs), des produits chimiques, ou autres matériaux sensibles à la variation de température.

Wagon citerne : wagon permettant de transporter des produits liquides, des gaz ou

des pulvérulents, pour l'industrie chimique, alimentaire, etc.

Wagon complet : wagon dont la cargaison ou charge utile d'un même produit est telle que le wagon est considéré comme complet et qu'il est l'objet de l'application d'un tarif forfaitaire minimum.

Wagon couvert : wagon fermé, avec une ou plusieurs portes latérales, il est destiné au transport de marchandises "délicates".

Wagon frigorifique : wagon isothermique et en plus équipé d'un groupe électrogène pour produire du froid et ainsi pouvoir transporter sur de longues distances des marchandises périssables, des produits chimiques, ou autres matériaux sensibles à la variation de température.

Wagon isolé : acheminement ferroviaire ne constituant pas un train complet et donnant lieu à un acheminement par un train local à destination d'une gare de triage à l'acheminement par un train complet.

Wagon plat : wagon destiné à des produits volumineux et/ou de grandes longueurs (automobile; produits métallurgiques tels que les rails, cuves, poutrelles, etc.). Des ranchers (= piquets) et/ou des haussettes (= ridelles) autour des wagons permettent de mieux maintenir les chargements.

Wagon poche : wagon équipé d'une poche destinée à recevoir le train roulant d'une semi-remorque. Cette poche est une encoche située à l'emplacement des roues de la semi-remorque.

Wagon surbaissé : wagon de construction spéciale dont le plan de chargement est surbaissé pour pouvoir accueillir du matériel de transport intermodal.

Wagon tombereau : wagon destiné au transport de marchandises en vrac (ex: le charbon, les minerais, les céréales, etc.).

Wagons particuliers : wagons appartenant soit à des particuliers (ex: chargeurs) soit à des firmes spécialisées dans la location de ce matériel (ex: société Sati en France).

Wagons réseaux : wagons appartenant à des sociétés de chemins de fer.